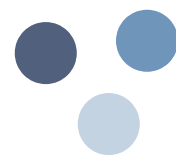


L'ASSOCIATION NATIONALE DES
ETUDIANTS EN STAPS
PRÉSENTE

GUIDE DES ÉTUDES

A RETROUVER SUR
WWW.ANESTAPS.ORG





SOMMAIRE

Présentation de l'ANESTAPS	4
Accéder à la filière STAPS	5
Les études en STAPS	6
Les autres formations	12
Qu'est-ce qui va changer ?	14
Fonctionnement de l'Université	16
La vie étudiante	18
Et après ?	22



PRÉSENTATION DE L'ANESTAPS



Qu'est-ce que l'ANESTAPS ?

Créée en 1999, l'ANESTAPS, **Association Nationale des Étudiants en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives**, est aujourd'hui l'unique organisation représentative des 68 000 étudiants en STAPS.

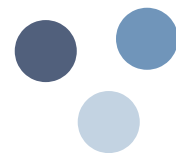
À ce titre, elle est devenue l'interlocutrice privilégiée des partenaires institutionnels tels que le **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** et le **Ministère des Sports**, des partenaires sociaux et l'ensemble du mouvement sportif grâce à son **expertise sur les problématiques de la filière STAPS**. La défense des intérêts des étudiants en STAPS et la promotion de la filière constituent les missions premières de l'ANESTAPS.

Entièrement composée de bénévoles, la fédération étudiante regroupe **40 associations** dans son conseil d'administration qui se réunit 6 fois par an. Son importante couverture territoriale et son fonctionnement en démocratie participative lui donnent toute légitimité pour prendre des positions tout en gardant une indépendance politique et professionnelle assumée. De plus, l'ANESTAPS **lutte activement contre toutes formes de discrimination**, en vous accompagnant en cas de problèmes et reste à votre écoute à l'adresse defensedesdroits@anestaps.org.

Elle a pour objectif la formation et l'information des représentants élus et des responsables associatifs afin qu'ils soient compétents pour la défense des droits, des intérêts moraux et matériels aussi bien collectifs qu'individuels des étudiants.

L'ANESTAPS et l'orientation

L'ANESTAPS est impliquée depuis maintenant plusieurs années auprès des jeunes, afin de les **accompagner dans leur projet d'étude** et plus largement d'avenir. Ainsi nous nous engageons au quotidien sur les territoires afin de rendre l'orientation des futurs étudiants moins floue ; pour cela nous nous déplaçons quotidiennement, tout au long de l'année dans des lycées, salons étudiants ou rencontres afin d'informer au mieux les jeunes, et de **déconstruire des préjugés** omniprésents. L'an dernier, c'est plus de **300 interventions auprès des lycéens** afin d'échanger sur l'orientation des jeunes que les bénévoles de l'ANESTAPS ont effectué, différents supports d'orientation à votre disposition et un accompagnement, si besoin, à l'adresse orientation@anestaps.org.



ACCÉDER À LA FILIÈRE STAPS

Parcoursup

Comme pour chaque filière universitaire, l'intégralité des vœux et demandes sont centralisés via Parcoursup. Il t'est ainsi possible de formuler 10 vœux non hiérarchisés sur cette plateforme. Lorsque les demandes sont plus nombreuses que les places disponibles, tu peux recevoir plusieurs types de réponses, en fonction des attendus fixés.

Les attendus

- ✓ **Compétences scientifiques** (30 points) : Ce domaine concerne les notes dans les matières scientifiques comme la physique-chimie ou les mathématiques.
- ✓ **Compétences argumentaires** (30 points) : Ce domaine concerne les notes dans les matières du secteur des sciences humaines telles que l'histoire-géographie, le français ou la sociologie.
- ✓ **Compétences sportives** (30 points) : Ce domaine concerne l'investissement et le niveau sportif scolaire et extra-scolaire.
- ✓ **Engagement citoyen, collectif et associatif** (30 points) : Ce domaine est très large. Il peut toucher toute forme d'engagement en club, bénévole, le BAFA, réserviste, ...
- ✓ **La fiche Avenir** (30 points) : Cette fiche concerne l'avis du conseil sur vos projets d'avenir et l'adéquation de votre profil avant ce dernier.

[En savoir plus sur les attendus](#)

Les réponses

- ✓ **« Oui »** : Tu es accepté.e sans conditions.
- ✓ **« Oui Si »** : Tu es accepté.e sous condition d'un contrat pédagogique qui le cadre d'un accompagnement plus poussé
- ✓ **« En attente »** : Tu es placé.e sur liste d'attente en attendant la dés-inscription d'étudiants inscrits.

LES ÉTUDES EN STAPS

EDUCATION ET MOTRICITE

On apprend à utiliser le sport et l'activité physique et sportive comme élément et outil de pédagogie, le sport devient alors un outil d'éducation à destination de la jeunesse ou d'un groupe ciblé.

EM

APAS

ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE

Dans ce parcours, on apprend à encadrer un public qui a des besoins spécifiques, par exemple des personnes en situations de handicap, d'obésité, personnes âgées ... Le sport devient alors un outil spécifique de santé que l'on adapte à chaque situation.

MANAGEMENT DU SPORT

Dans ce parcours, on apprend à se servir du sport dans divers domaines tout en assimilant des notions de management. Utiliser le sport comme produit, comme base d'événement ou de projet, tout en apprenant à gérer une organisation complète comprenant des ressources matérielles, temporelles et humaines.

MS

ES

ENTRAINEMENT SPORTIF

Dans ce parcours, le sport est abordé dans une optique de performance. On apprend ainsi à maîtriser l'ensemble des outils nécessaires pour pousser la pratique à son meilleur niveau, par des moyens physiques et psychologiques

ERGONOMIE

On apprend comment le corps humain fonctionne (physiquement, neurologiquement etc...) dans des activités physiques ou de loisir. Le but est d'être en mesure de mener des recherches, ou des conceptions de matériel sportif, des analyses ergonomiques...

EG

Ce qu'on apprend dans chaque filière :

Le fonctionnement physique, sociale, et psychologique de l'humain. Mobiliser ces connaissances pour adapter ses projets, d'activités physiques et sportives notamment.

Les compétences techniques nécessaires à l'insertion professionnelle : anglais, informatique, expression écrite et orale.

Créer, organiser et conduire une activité physique et sportive, de sa conception jusqu'à son évaluation.

De la première à la troisième année :

S
P
É
C
I
A
L
I
S
A
T
I
O
N

PREMIÈRE ANNÉE

Lors de votre entrée en STAPS, vous assisterez à un ensemble de cours très divers, on appelle ça le tronc commun. Ces cours sont voués à vous **donner des bases** dans les domaines servant de bases à toutes les compétences nécessaires pour être diplômé en STAPS et pour plus tard évoluer dans le champ du sport.

Vous pourrez donc assister à des enseignements :

- **De science de la vie** : Physiologie, biomécanique, anatomie
- **Des sciences humaines et sociales** : Sociologie, Psychologie, Histoire du sport
- **Des matières transversales** : Informatique, expression orale, anglais
- **De l'activité physique et sportive**: Théorique et pratique

DEUXIÈME ANNÉE

Au cours de la seconde année, vous conserverez une part des enseignements du tronc commun, une autre part sera consacré à la **spécialité** que vous aurez choisi. Dans certains UFR STAPS la spécialité pourra prendre l'intégralité des enseignements.

TROISIÈME ANNÉE

En troisième année, **vos spécialisation sera complète**, et les seules matières qui pourront vous sembler similaires seront revues sous l'angle de votre spécialisation.

ZOOM SUR L'ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

Ce que l'on apprend en +	Des exemples de cours	Débouchés possibles
<ul style="list-style-type: none">▶ Les connaissances scientifiques nécessaires pour faire fonctionner une activité▶ Construire une activité avec un intérêt éducatif de A à Z.▶ Conduire un programme éducatif cohérent	<ul style="list-style-type: none">▶ Science de l'éducation▶ Développement du contrôle moteur▶ Sociologie de l'éducation	<ul style="list-style-type: none">▶ Professeur d'EPS▶ Instituteur▶ Educateur

ZOOM SUR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Ce que l'on apprend en +	Des exemples de cours	Débouchés possibles
<ul style="list-style-type: none">▶ Évaluer les besoins des participants▶ Concevoir la logistique des activités▶ Adapter la construction de son activité aux besoins des participants▶ Maîtriser les compétences scientifiques nécessaires	<ul style="list-style-type: none">▶ Anatomie pour le mouvement▶ Développement du contrôle moteur▶ Médecine et pathologie	<ul style="list-style-type: none">▶ EHPAD▶ Hôpitaux▶ Enseignant APAS

ZOOM SUR LE MANAGEMENT DU SPORT

Ce que l'on apprend en +	Des exemples de cours	Débouchés possibles
<ul style="list-style-type: none">▶ Gestion d'une équipe de travail▶ Création d'un événement▶ Mettre à bien l'organisation d'un projet de A à Z▶ Collaborer avec son environnement	<ul style="list-style-type: none">▶ Psychologie▶ Gestion de projet▶ Bases juridiques	<ul style="list-style-type: none">▶ Responsable de projet / événement▶ Service des sports de collectivités territoriales▶ Responsable marketing / communication (...) en entreprise

ZOOM SUR L'ENTRAÎNEMENT SPORTIF

Ce que l'on apprend en +	Des exemples de cours	Débouchés possibles
<ul style="list-style-type: none">▶ Connaissances scientifiques liées à l'optimisation de la performance sportive▶ Concevoir un programme sportif adapté à l'individu▶ Conduire des séances d'entraînement et gérer un groupe▶ Mener à bien un projet sportif compétitif	<ul style="list-style-type: none">▶ Psychologie et physiologie pour la performance sportive▶ Déterminants physiques de la performance▶ Science du mouvement et anatomie	<ul style="list-style-type: none">▶ Préparateur physique▶ Coach sportif particulier▶ Coordinateur sportif

ZOOM SUR L'ERGONOMIE

Ce que l'on apprend en +	Des exemples de cours	Débouchés possibles
<ul style="list-style-type: none">▶ Construire un produit ou un service adapté▶ S'approprier la recherche et la création scientifique▶ Tester, analyser et améliorer son projet▶ Analyser et améliorer des systèmes complexes	<ul style="list-style-type: none">▶ Optimisation de la performance▶ Statistiques▶ Méthodologie de la recherche	<ul style="list-style-type: none">▶ Agent de conception▶ Responsable de produit▶ Agent de projet technique

La formation en STAPS ne repose pas seulement sur ces 5 spécialités. Voilà les autres formations en STAPS :

Le DEUST

Le **Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques** est un diplôme de niveau 3 c'est à dire de **niveau bac+2**, il a vocation à répondre à un **besoin d'étude courte**, puisqu'il s'effectue en seulement deux ans. Il est accessible après avoir validé un premier semestre de Licence 1 en STAPS. Tout comme la licence professionnelle, son champ d'activité varie en fonction des Universités.

Le DEUG

Le **Diplôme d'Études Universitaires Générales** est un diplôme très important pour travailler dans le champ du sport. Il s'obtient à la fin de la Licence 2 et **permet d'encadrer des activités** sportives contre rémunération. En effet, selon la loi (Code du Sport), l'encadrement et l'animation d'activité sportive nécessite des compétences que des diplômes comme le DEUG officialise. Il s'acquiert communément sans démarche ou cours particuliers, néanmoins, certains critères sont à respecter pour l'obtenir.

La licence professionnelle

La **licence professionnelle** est un parcours spécifique proposé en STAPS ayant pour objectif principal une **insertion dans le monde professionnelle** à la fin du cursus. Les cours et l'ensemble du diplôme ont une visée beaucoup plus professionnalisante.

Cette licence est accessible après avoir validé une licence 2, et dure donc un an par la suite a fin d'obtenir un diplôme de niveau bac+3.

Le secteur d'activité que va toucher la licence varie en fonction de chaque université, mais se rattache souvent de près ou de loin aux parcours proposés, en gardant un aspect plus spécifique et plus professionnalisant.

La licence à distance

Dans le double objectif d'améliorer la réussite des étudiants, et de faire face à un afflux massif d'étudiants, l'Université Grenoble Alpes en collaboration avec l'Université Jean Monnet Saint Étienne, l'UNESS, la MIPNES et l'ANESTAPS se sont mobilisés.

Le [projet LiCenSE](#) (Licence Interuniversitaire Coopérative Expérimentale Numérique STAPS pour publics empêchés) repose sur le principe de l'**amphi inversé**, elle propose des cours magistraux sous forme de diaporamas commentés et de podcasts. Le reste du temps, les étudiants accèdent à des classes virtuelles (5h/semaine) avec une partie en présentielle.

L'objectif est d'**organiser la formation autour des contraintes propres à chacun**, de son projet extra-universitaire, sans l'entraver. Dans cette perspective, chaque étudiant est suivi par un enseignant-tuteur qui aménage la formation au regard des contraintes spécifiques de l'étudiant.

Rares sont les étudiants qui peuvent prétendre n'avoir raté aucun cours en amphi, non pas par manque d'intérêt pour l'enseignement mais simplement pour lassitude d'une méthode transmissive inadaptée. En transformant les enseignements sans interactions, les partenaires font le pari d'**augmenter l'implication des étudiants dans leur formation** et de redonner du sens aux cours en présentiels.

Les masters en STAPS

Après une licence générale en STAPS, plusieurs options s'offrent à toi. Tu peux te tourner vers une autre formation, t'insérer dans le monde professionnel ou poursuivre tes études dans un Master STAPS.

Les Masters STAPS se décomposent en deux années, et aboutissent à un **diplôme de niveau bac+5**. Afin d'obtenir cette certification, tu suivras des enseignements, d'un niveau de spécification supérieur à la licence, et devras également effectuer un mémoire, travail personnel de recherche sur une thématique de ton choix.

Les masters proposés en STAPS rejoignent les spécialités de licence présentés précédemment, **tout en se spécifiant un peu plus dans le domaine**. Au lieu de management du sport on retrouvera par exemple, management des services et tourisme sportif.

Le droit à la poursuite d'étude en master :

Attention, l'accès au master n'est pas garanti. En effet le nombre de place est limité, une analyse de ton dossier sera donc effectué pour évaluer ton passage de la licence au master. Cependant l'ANESTAPS est également là pour faire valoir tes droits, comme chaque étudiant, tu as un droit à la poursuite d'étude et c'est dans ce cadre qu'une procédure a été mise en place.

Pour pouvoir solliciter le droit à la poursuite d'étude en master il faut :

- Créer un compte sur trouvermonmaster.gouv.fr
- Avoir obtenu sa licence en 2017 au plus tard et avoir le diplôme ou à défaut une attestation de réussite
- Avoir réalisé au moins 2 candidatures de master et n'avoir reçu que des refus.
- Agir sous 15 jours après réception du dernier refus en master (ou après réception du diplôme national de Licence si tu obtiens ta licence avant le dernier refus en master).
- Faire sa demande de saisine sur le site trouvermonmaster.gouv.fr en cliquant sur l'onglet «je suis accompagné.e» et en suivant la procédure.
- Un CV et une lettre de motivation décrivant ton projet professionnel et les relevés de notes de ses 3 années de licence.

[Trouver la formation STAPS de mon choix](#)

LES AUTRES FORMATIONS

Diplôme	Classification	Niveau
	1	
	2	
CQP, TFP	3	CAP, BEP
BPJEPS	4	BAC
DEJEPS, DEUG, DEUST	5	BAC +2
DESJEPS, Licence STAPS, Licence professionnelle	6	BAC +3
Master STAPS	7	BAC +5
Doctorat STAPS	8	BAC +8

BPJEPS

DEJEPS

DESJEPS

DESCRIPTION

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
Niveau 4 (bac)

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
Niveau 5 (bac+2)

Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
Niveau 6 (bac+3)

Ils peuvent être délivrés par les CREPS (Centre de Ressource, d'Expertise et de Performance Sportive), les CFA (Centre de Formation d'Apprentis) ou encore les Centres Régionaux d'Education Populaire et du Sport. Ils comportent 2 spécialités : le perfectionnement sportif et l'animation socio-culturelles, recoupées par 82 mentions (volley-ball, pétanque, tennis, etc. OU de l'animation physique pour tous. Plus d'informations sur le site de l'ANESTAPS : www.anestaps.org

DUREE

environ 1 600 heures en 10 à 18 mois : 1 000h en expériences professionnelle et 600h en formation.

entre 1 200 et 1 400h (voire 2 000h dans certains cas) durant 1 année scolaire dont 700h en formation.

entre 1 200 et 1 400h (voire 2 000h dans certains cas) durant 1 année scolaire dont 700h en formation.

COÛT

entre 4 500 € et 6 000 €

entre 4 000 € et 8 000 €

entre 7 000 € et 10 000 €

ACCESSIBILITE

Titulaire d'un des diplômes suivants : BAPAAT, CQP Animateur périscolaire, BAFA, BAFAD, Bac Pro service de proximité et vie locale, Bac Pro Agricole
OU une expérience de mini 200h en animation + formation de secourisme

Titulaire du BPJEPS **OU** diplôme de niveau III (licence, DUT) **OU** formation de niveau IV et expérience de 6 mois en animation **OU** 24 mois d'activité professionnelle **ET** titulaire du PSC1

Titulaire du BPJEPS **OU** diplôme de niveau III (licence, DUT) **OU** formation de niveau IV et expérience de 6 mois en animation **OU** 24 mois d'activité professionnelle **ET** titulaire du PSC1

DEBOUCHES

Educateur territorial des activités physiques et sportives ou animateur dans la discipline sportive choisie

Coordinateur d'équipe animation, animateur sportif, coach dans une discipline dans une optique de performance, animateur dans une discipline.

Direction de structure d'animation ou de colonie, coach de niveau confirmé dans une discipline sportive

Certificat de Qualification Professionnelle

Le certificat de qualification professionnelle est un diplôme de Niveau 3 délivré par les branches professionnelles concernées (exemple : Branche du Journalisme, Branche de l'Animation etc. ...). Ils sont construits de telle sorte à donner des compétences très précises dans un domaine, on appelle cela l'exploitation de niche.

A qui est destiné ce diplôme ? Quels débouchés ?

Ce diplôme est particulièrement destiné aux salariés ou aux étudiants voulant compléter leur formation mais peut aussi entrer dans le cadre d'une formation initiale dans certains cas. Les débouchés sont aussi nombreux que les différentes CQP existants.

Exemple : CQP animateur de loisirs sportifs.

Durée

De 140 heures à 175 heures sans compter les examens.

Coût

entre 1000 et 2000 €

Titre à Finalité Professionnelle

Les TFP sont des diplômes de niveau 3, délivrés par les branches professionnelles concernées, ils permettent d'officialiser une compétence par le biais de commissions qui évaluent les compétences de chacun. Ce sont en quelques sortes des formations proposées directement dans le milieu du travail.

Durée

Habituellement très courte

Coût

Varie beaucoup du fait des 40 titres existants

Brevets Fédéraux

Les brevets/diplômes fédéraux sont des diplômes de niveau 3, qui sont délivrés par certaines fédérations sportives. Ils ont vocation à être spécifique à une pratique sportive, et sont souvent essentiel pour encadrer à un certain niveau au sein de clubs sportifs.

Durée

Sans compter la préparation des examens, les heures de formations dispensées sont entre 150 et 200 heures en générale. La durée sur laquelle sont dispensées ces heures peut aller de quelques semaines à 3 mois.

Coût

Le coût peut aller de 300 à 500 euros selon les fédérations. Des heures optionnelles et donc facultatives peuvent être proposées donnant un coût de 1700/1800 euros.

QU'EST-CE QUI VA CHANGER ?

Grande autonomie

Une des grandes choses qui va changer, et ce n'est pas rien : **l'autonomie**. En d'autres termes, tu vas devoir gérer tes études, ton logement, ta restauration, ton sport, tes loisirs... Au début ça peut être compliqué, donc pour éviter de manger des pâtes au beurre tous les jours ou de te retrouver dans un logement insalubre pour 500 € par mois, n'hésites pas à te rapprocher du CROUS de ta région ou de ton BDE pour connaître tous les bons plans de ta ville.

Changement des formats de cours

En STAPS (et plus généralement à l'Université), les cours ne sont pas du tout construits comme au lycée. Tu auras des **cours en amphithéâtre**, les Cours Magistraux (CM, entre 250 et 300 personnes en moyenne) où l'interaction avec les profs est beaucoup moins facile. Pendant ces cours, les profs parlent vite et tu vas donc devoir avoir une prise de notes plus synthétique que pendant les Travaux Dirigés (TD) ou les Travaux Pratiques (TP) où les groupes seront plus petits (env. 30) et donc où tu pourras poser plus de questions (interaction +++).

Gérer ses cours/révisions différemment

À la fac, comme tu as de grosses libertés, il faut que tu fasses attention à bien **gérer ton temps de travail** parce que tu as vite tendance à dire "j'ai le temps, je le ferai plus tard". Tu peux vite te retrouver à l'approche des examens avec une charge de travail beaucoup trop importante.

Le mot d'ordre : être **régulier** dans tes apprentissages !

Thématique plus ciblée

En arrivant à la fac, tu as normalement pu choisir ta filière et donc tu te retrouves logiquement avec un condensé de **matières qui t'intéresse** quasiment toutes ! C'est du coup beaucoup plus facile d'étudier ses cours (de les apprendre et les retenir), d'être curieux sur les sujets que tu traites en cours ...

Moyens de réussite

Lors de ton inscription administrative à l'Université, tu as la possibilité de demander un **statut particulier** :

EBS (étudiant à besoins spécifiques), salarié, SHN (sportif de haut niveau), chargé de famille, service civil, sapeur pompier volontaire ... et donc de bénéficier d'aménagements spéciaux dans ton cursus : allègement d'emploi du temps, dispense d'assiduité (DA), déplacement des partiels, cours de soutien ...

Depuis la rentrée 2018, le PAP (**parcours d'accompagnement personnalisé**) a été mis en place pour les néo-étudiants ayant besoin d'une remise à niveau dans quelque matière, selon la filière de bac dont ils sont issus (système du "oui si").

Une année ratée ?

Si tu as la sensation que tu n'es pas dans la bonne filière ou que tu vas redoubler parce que tu n'as pas anticipé la charge de travail, que tu n'as pas su t'adapter à la nouvelle organisation qu'on t'impose à la fac...ne t'inquiète pas ce n'est pas une année de perdue.

Tu as la possibilité de **te réorienter dès la fin du premier semestre** vers une autre filière !

Il ne faut pas évaluer si ton année est réussie ou non que par les cours car tu as l'opportunité de pouvoir t'investir dans ton association étudiante, dans différentes instances de l'Université, des projets montés par les campus ... ; et toutes ces choses vont t'apporter d'autres compétences, connaissances que les cours ne t'apporteront pas et qui te serviront plus tard ! Ton parcours est un **enchaînement d'expériences**, rien n'est à jeter.

Possibilité de personnaliser son parcours

C'est TOI qui va choisir ce que tu veux faire, si tu veux faire uniquement une licence car tu estimes que c'est suffisant, que tu veux intégrer le monde professionnel rapidement ou si tu souhaites aller jusqu'au doctorat parce que les études te passionnent et que tu veux faire de la recherche.

Tu as la possibilité de faire un double cursus, d'ajouter une option supplémentaire à ton année ... : en gros tu es **MAITRE de ton parcours**.

Les enseignants ont énormément de connaissances dans leur domaine : ils sont bien souvent enseignants ET chercheurs

Contrairement au lycée où les profs sont uniquement dans l'enseignement, à la fac les enseignants sont en général chercheurs la moitié de leur temps et enseignants le reste du temps, ils ont donc beaucoup plus de ressources à insérer dans leurs cours, des exemples concrets pour illustrer leurs propos ...

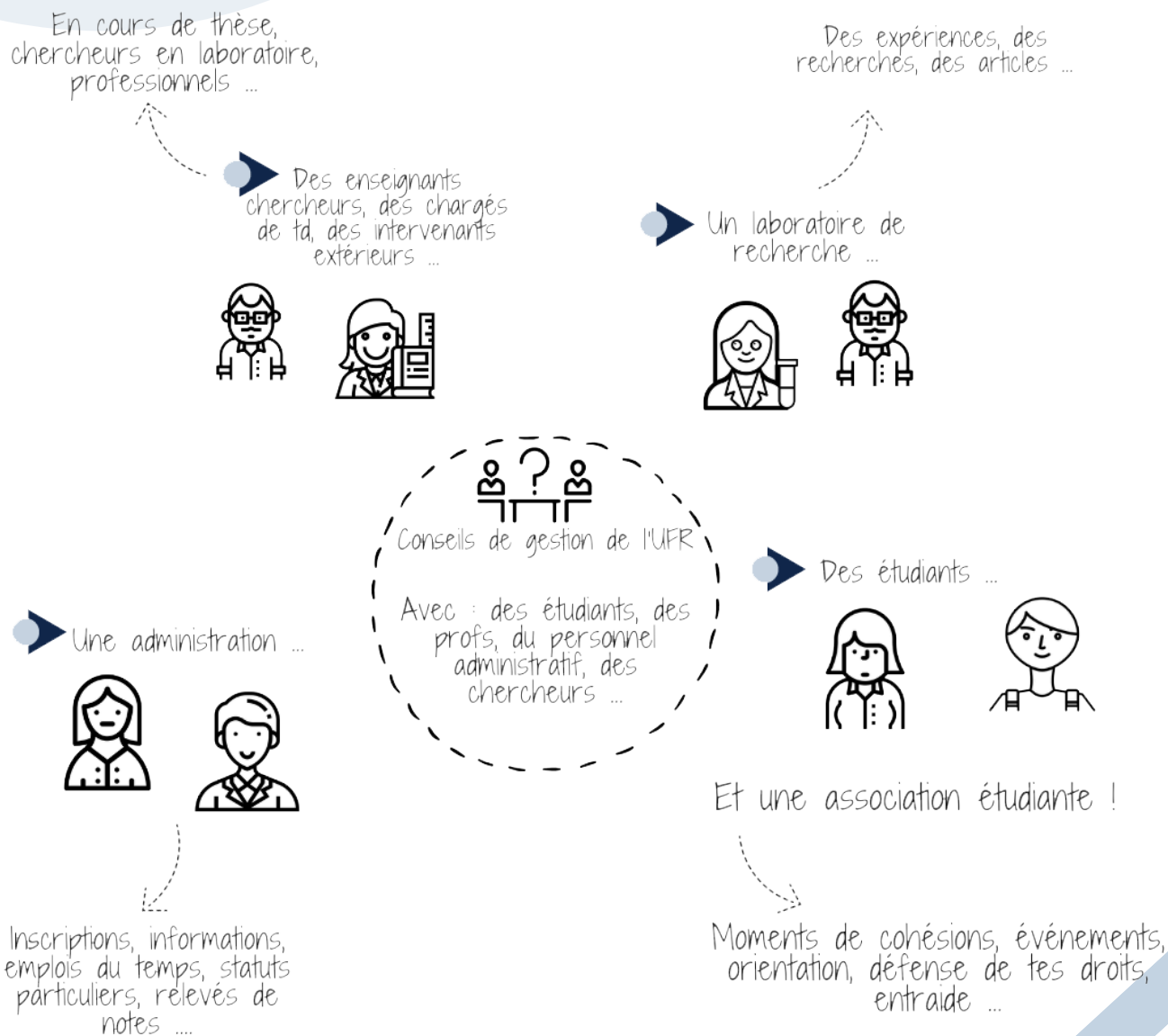
Et si tu as des questions sur les débouchés après tes études, ils seront bien souvent bien plus aptes à te répondre que les enseignants au lycée.

FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ

Qu'est-ce qu'un UFR ?

Un UFR c'est ce qu'on appelle plus communément une faculté, ça signifie **Unité de Formation et de Recherche**. Mais de qui ils se composent exactement ... ?

Ton UFR c'est ...



Comme son nom l'indique il a deux grandes missions qui s'entremêlent : **la recherche** et **la formation** qui sollicitent d'ailleurs parfois les mêmes personnes, comme les enseignants chercheurs par exemple.

Afin de gérer l'UFR, l'administration se compose également d'un directeur, d'un responsable pédagogique, et de responsables de filière entre autres.

Chaque UFR dispose d'un conseil dans lequel chacun trouvera des représentants de son statut, c'est bien-sûr le cas des **étudiants**. Ils représentent donc un interlocuteur primordial pour toi, pour donner ton avis sur ce qui se passe dans ton UFR et dans vos formations ou encore pour te défendre en cas de besoin.

Dans une Université il peut exister plusieurs UFR, des UFR STAPS mais aussi des UFR Droits ou Science par exemple. Pour des problèmes spécifiques à la filière STAPS, c'est donc directement auprès de ton UFR STAPS que tu peux t'adresser.

Qu'est-ce qu'une Université ?

Une Université, c'est un **regroupement de plusieurs établissements**. Ces établissements peuvent être des UFR comme décrits précédemment, des instituts, ou encore des écoles d'ingénieurs par exemple.

Tous ces établissements se regroupent sous la forme d'Université pour pouvoir travailler au mieux ensemble et proposer une grande diversité de formation.

Au sein de l'Université il existe des **conseils**, où des élus étudiants sont présents afin de te représenter, il ne faut donc pas hésiter à contacter ton association locale afin de faire remonter tes ressentis.

Conseil d'Administration

C'est là où se décide la politique générale de l'université, ainsi que le budget. On y valide aussi les décisions prises dans les autres conseils. Tout comme en CFVU des étudiants y sont présents et sont disponibles pour répondre à vos problématiques et le défendre dans ce conseil.

CFVU

La Commission de Formation et de Vie Universitaire, peut avoir une influence sur les cours qui te sont proposés dans ta formation ainsi que sur les projets qui te sont proposés sur ton campus. Les élus de cette commission sont des enseignants, des directeurs, des personnels administratifs mais également des étudiants, dont tu peux te rapprocher pour toutes questions.

CR

La commission de recherche, comme son nom l'indique est vouée à la gestion de la recherche dans l'université concernée. Elle traite principalement de la budgétisation des fonds alloués à la recherche mais peut également traiter des conditions de pratique des recherches ainsi que du statut des doctorants et chercheurs par exemple.

LA VIE ÉTUDIANTE

Ton Association Étudiante

Ton **association étudiante** est là : si tu as la moindre question, que tu es perdu ou que tu veux juste discuter, n'hésites pas à aller le voir !

Ton association participe à la vie de ton UFR en proposant des petits déjeuners, des soirées, des événements pour des oeuvres caritatives ... et elle facilite l'intégration des nouveaux étudiants en STAPS. C'est **l'interlocuteur le plus proche de toi** que tu peux connaître et qui est composé d'étudiants tout comme toi, à ta disposition au quotidien.



[Retrouve ton association](#)

La principal acteur que tu croieras tous les jours sans toujours le savoir sera le CROUS, **Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires**.

Le CROUS a 7 missions principales :



La restauration universitaire : sur ton campus tu dois pouvoir trouver un restaurant universitaire ou à minima une cafétéria où pouvoir manger à prix abordable.



Les logements étudiants : au même moment que lors du dépôt de ton DSE (Dossier Social Étudiant), tu peux faire une demande de logement étudiant, toujours à prix moindre.



Les bourses sociales : Tu peux faire une demande d'aide financière, de bourse, qui sera calculé selon plusieurs critères (revenus de tes parents/tuteurs, distance logement-lieu d'étude etc. ...). Pour cela il faut déposer ton Dossier Social Étudiant auprès du CROUS de ta région dans les délais indiqués.



Les aides au projet : Chaque année, tu peux présenter une de tes idées d'événement ou de projet destiné à la vie étudiante, et obtenir un financement pour ce projet s'il correspond aux critères du CROUS. N'hésites pas à te rapprocher de ton association étudiante locale pour qu'elle t'accompagne.



L'accueil des étudiants internationaux : Sur chaque campus, il existe des dispositifs d'échanges internationaux, qui permettent à des étudiants de partir à l'étranger mais également de venir étudier en France. Afin de les accompagner et de les intégrer le CROUS a une mission d'accueil auprès de ces derniers.



Les emplois étudiants : Le CROUS a également la mission de proposer différents emplois étudiants, qui s'adapteront au mieux à tes études, au sein des services du CROUS notamment.



La culture : Afin de permettre des activités extra-scolaires abordables, le CROUS facilite l'accès à certains événements culturels : concerts, théâtre par exemple.

Les bibliothèques universitaires

Chaque Université met à disposition des étudiants une bibliothèque universitaire. Celle-ci est **accessible à tous les étudiants** et leur permet d'étudier dans le calme seul ou à plusieurs, d'avoir accès à des ordinateurs et de consulter ou emprunter des livres.

La pratique sportive

Deux choix s'offrent à toi :

- Le **SUAPS**, Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives, destiné à te proposer librement des activités tout au long de l'année dans le cadre d'une pratique de loisir. En cotisant pour la Contribution de Vie Etudiante et de Campus en début d'année, tu as le droit à au moins **une pratique accessible gratuitement**
- Le **Sport Universitaire** via la Fédération Française de Sport Universitaire, destiné à une pratique sportive en compétition contre les autres Universités de France.

Les CSU

Chaque Université dispose d'un **Centre de Santé Universitaire**. Ce service est à disposition des étudiants pour des conseils et consultations individuelles ou pour les aider à mettre en place des actions de prévention et d'information en santé.

Tous les services de santé universitaire proposent des bilans de santé gratuits pour les étudiants. Concernant les consultations, la plupart sont gratuites, tout dépend du domaine médical et du niveau demandé, par exemple : contraception, psychologie, sophrologie, tabacologie, vaccinations et dépistage,...

Les échanges internationaux :

Les échanges internationaux sont un excellent moyen d'augmenter ses compétences tout en vivant une aventure humaine incroyable. La plupart des échanges se font en 3ème année mais il est aussi possible de partir en deuxième année ou en master.

Rapproche toi de ton responsable d'année **au moins 1 an** à l'avance, il pourra te fournir les noms de différentes personnes ressources : le responsable des échanges internationaux de ton UFR qui te renseignera sur les formalités administratives, ainsi que des noms d'étudiants déjà partis qui pourront répondre à toutes tes questions pratiques.

Pour financer ton année/semestre, tu peux recevoir des aides financières mais celles ci dépendent de ta région, de ton université et de ta destination. Les étudiants boursiers reçoivent une bourse supplémentaire en plus de leur bourse mensuelle.

Dans le cadre des échanges internationaux, impossible de passer à côté du dispositif ERASMUS, qui est une mesure de l'Union Européenne facilitant les échanges internationaux au sein de l'Union Européenne notamment

[Partir à l'étranger](#)

Les régimes spéciaux d'études

Comme beaucoup de personnes, en tant qu'étudiants tu peux connaître des contraintes par rapport à ta situation extra-scolaire qui pourraient compliquer la bonne conduite de tes études. Dans certains cas tu peux bénéficier de ce qu'on appelle les "**Régimes Spéciaux d'Études**" : cela signifie que tu peux selon les cas, avoir droit à un régime d'études plus long, une priorité de choix du groupe de TD/TP ou d'un aménagement particulier directement vu avec l'établissement.

Attention, ces droits peuvent varier d'une université à l'autre, renseignes toi auprès de ton administration et de ton association locale.

Voici une liste de ce dont tu peux bénéficier en fonction des cas :

- ✔ Engagé dans la vie active
- ✔ Engagé dans la vie de l'établissement
- ✔ Engagé dans la vie associative
- ✔ Artiste de haut niveau
- ✔ Sportif de haut niveau
- ✔ Sportif de bon niveau ou compétiteur FFSU
- ✔ En situation de handicap
- ✔ Blessure invalidante
- ✔ Longue maladie
- ✔ Chargé de famille
- ✔ Enceinte
- ✔ Engagé dans plusieurs cursus
- ✔ Eloigné du lieu d'étude
- ✔ Volontariat en service civique

L'année de césure

Comme tout étudiant, tu peux bénéficier d'un droit de demande à l'année de césure. L'année de césure c'est une année où tu peux **mettre en pause tes études afin de la dédier à autre chose** tout en restant inscrit dans le circuit universitaire.

Elle est officiellement définie comme « la période pendant laquelle un étudiant, inscrit dans une formation initiale d'enseignement supérieur, suspend temporairement ses études dans le but d'acquérir une expérience personnelle ou professionnelle, soit en autonomie, soit encadré dans un organisme d'accueil en France ou à l'étranger » de plus, de droit : « Tout étudiant peut, sur sa demande et avec l'accord du président ou directeur de l'établissement dans lequel il est inscrit, suspendre temporairement ses études dans des conditions fixées par décret. »

L'année de césure est également envisageable bien que très peu sollicitée, **entre l'année de l'obtention du bac et la première année d'étude supérieure.**

Tu peux par exemple :

- ✔ Étudier dans une formation qui n'est pas la tienne initialement
- ✔ Effectuer un service civique
- ✔ Acquérir de l'expérience professionnelle par le salariat, l'auto-entrepreneuriat ou des stages;
- ✔ Effectuer un volontariat à l'international

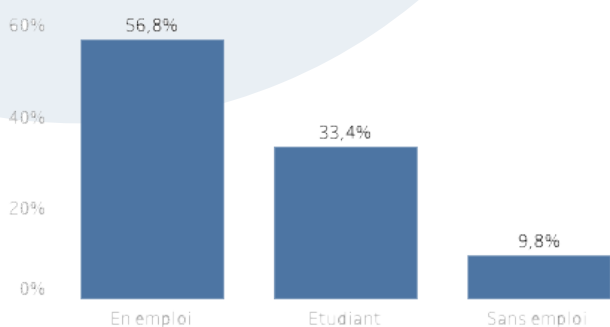
ET APRÈS ?

Quelques chiffres

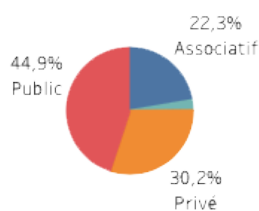
D'après l'enquête menée par la **Conférence des Doyens et Directeurs de STAPS**, la filière STAPS connaît une très bonne insertion professionnelle

Les étudiants diplômés d'une licence (ne poursuivant pas vers un master) trouvent pour **84,5%** d'entre eux un emploi. Le taux d'emploi est de **91,5%** en master 2 ans après l'obtention du diplôme.

Situation en 2018



Secteur d'emploi



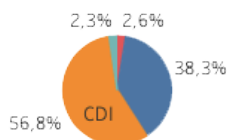
Salaire mensuel net

1 556 €

Délai de recrutement

3,5 mois

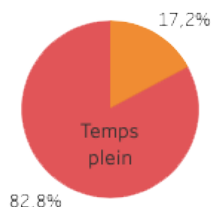
Contrat de travail



Domaine d'activité



Temps de travail



[Voir plus \(mdp : c3dstaps\)](#)

Quelles compétences ?

Lorsque tu termines tes études, tu obtiens un diplôme qui certifie que tu as acquis certaines compétences. Ces compétences sont très importantes à connaître pour toi puisqu'elle te permettent de **savoir où tu peux postuler**, et ce que tu **peux et dois mettre en valeur** en période de recherche d'emplois.

Avec le **DEUG STAPS** (bac +2), tu as déjà des compétences dans l'encadrement et l'animation. Selon les autres formations que tu peux suivre (licences, masters, autres formations dans le champ du sport) tu pourras compléter ta **carte professionnelle** et ajouter de nouvelles prérogatives d'encadrement.

Quelques exemples :

-> DEUG = droit d'encadrer un groupe au sein d'une activité sportive dans le cadre de la découverte/loisir

-> Licence Entraînement Sportif : Droit d'encadrer dans un cadre compétitif contrairement au DEUG et aux autres licences

[Consulter les compétences de chaque diplôme](#)

[Consulter les diplômes permettant d'encadrer](#)

Faciliter son insertion professionnelle

- **Stage et jobs** : Quelque soit ta filière et ton niveau d'étude, des stages sont prévus dans ta formation. Met à profit ces périodes de professionnalisation pour te créer un réseau ! Renseigne-toi auprès de tes collègues sur leur parcours et différentes expériences, ils te partageront certainement des contacts !
- **Job étudiant et job d'été** : Si tu peux, profite de ton été pour travailler dans un domaine en lien avec ta formation (animation, entraînement, événementiel...) qui te permettra d'appliquer tes savoirs appris en cours et de développer des compétences parallèles ! Tu peux également trouver des contrats étudiants pour travailler tout le long de l'année universitaire.
- **Le réseau de l'Université** : La plupart des universités partagent des offres de leurs partenaires. Qu'il s'agisse d'un partage d'une banque de stage ou de l'organisation de speed dating ou de forum, ces offres sont facilement accessibles et en relation directe avec ta formation.
- **Réseau ANESTAPS** : Sur [le site de l'ANESTAPS](#), tu peux trouver un large choix d'offres postées par les partenaires et des employeurs. Elle est également sur le réseau LinkedIn : [mySTAPS / Alumni ANESTAPS](#) et sur Facebook avec le groupe [STAPS DE FRANCE](#).
- **S'inscrire sur LinkedIn** : La plateforme LinkedIn est LE réseau social professionnel. Tu peux te créer un compte renseigner tes informations et ajouter les personnes de ton réseau. La plateforme met ensuite en relation des employeurs avec les profils d'employés/stagiaires qu'ils recherchent.

- **Le réseau ALUMNI** : Chaque université se compose d'un réseau ALUMNI qui est un réseau d'ancien étudiants de l'université, maintenant dans le milieu professionnel. L'ANESTAPS possède également son propre réseau ALUMNI et reçoit régulièrement des offres d'emplois et de stage, n'hésites pas à nous contacter !
- **Récupérer sa carte professionnelle** : La carte professionnelle c'est un peu ta carte d'identité dans le milieu professionnel, grâce à elle tu peux certifier tes compétences et capacités en tant que professionnel du champ du sport. Il est donc très important de la récupérer dès l'obtention de ta licence.
- **Les afterworks** : Ton association locale organise peut-être des afterworks professionnels, ce sont des rencontres entre étudiant et professionnels concernés par les débouchés des étudiants, dans un cadre décontracté.

Se former après les études

Même après avoir été diplômé et une fois dans le milieu professionnel, tu peux continuer de te former et de monter en compétence afin de continuer d'évoluer dans ton environnement professionnel. Pour cela :

- Le **Diplôme Universitaire**, qui est construit de telle manière à toucher un sujet très précis et qui sera facilement en adéquation avec un emploi du temps de professionnel.
- La **VAE/VAP** : la Validation d'Acquis par Expérience et la Validation des Acquis Professionnels sont des dispositifs qui peuvent te permettre, après un an d'expérience ou plus, **de demander à valider un diplôme** dont tu penses avoir les compétences de par ton apprentissage sur le terrain ou de pouvoir entrer dans une formation. Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE. Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). **Attention** les dispositifs de VAE/VAP sont payants, néanmoins il t'es possible de le financer via ton CPF (Compte Personnel de Formation).
- Le **CPF** : le Compte Personnel de Formation fait partie du Compte Personnel d'Activité (CPA). C'est un compte individuel qui s'alimente via tes heures de travail comptabilisées à raison de 15 €/heure. Tu as la possibilité d'**utiliser les fonds accumulés** sur ton CPF afin de **financer et de bénéficier d'une formation continue certifiante** ; tu peux également financer via ce CPF ton permis de conduire si tu justifies de son utilité dans ton projet professionnel, ainsi qu'une VAE (Validation d'Acquis par Expérience) et même créer ou reprendre une entreprise ... Il s'adresse au salarié, au membre d'une profession libérale ou d'une profession non salariée d'un conjoint collaborateur ou d'une personne à la recherche d'un emploi.



Plus d'informations sur www.anestaps.org